



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<http://lacode.be/familles-en-errance-etat-d-alerte.html>

Familles en errance : état d'alerte ! (CP)

- Actualités -

Date de mise en ligne : mardi 24 juin 2014

La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

Les associations qui accompagnent les familles en errance à Bruxelles tirent à nouveau la sonnette d'alarme : à la fin de ce mois de juin, ce ne sont pas moins de 200 personnes, familles avec enfants, qui risquent de se retrouver sans logement, à la rue, en l'absence de réponses adéquates. Une situation inacceptable qui exige une prise de responsabilité politique partagée et la mise en place de solutions pérennes, respectueuses des droits de l'homme et du meilleur intérêt de l'enfant.

Pourquoi en sommes nous arrivés là ?

A la suite de l'expulsion du squat du GESU à St Josse-ten-Noode en novembre 2013, plusieurs communes de la Région et le Fonds du logement ont soutenu ou mené des projets de relogement, notamment avec l'appui de la FéBUL (Fédération Bruxelloise de l'Union pour le Logement). Une partie de ces projets arrivaient à terme au 31 mai 2014, d'autres se terminent le 31 août et le 31 septembre. La FéBUL, qui suivait ces familles n'est néanmoins plus en mesure d'assurer seule ce suivi et ne dispose pas de solutions structurelles et de perspectives durables. Les familles doivent quitter leurs logements, dans le respect des conventions d'occupation. Par ailleurs, nous estimons qu'un relogement de seulement six mois n'est pas une réponse adéquate pour stabiliser les familles et encourager leur autonomie

A Ixelles, le squat de l'ULB comptant 32 personnes, majoritairement des enfants, sera évacué cet été alors qu'aucune solution concrète de relogement n'est actuellement recherchée. A St Josse, rue de l'Union, un squat avec environ 25 personnes doit également être évacué sans qu'aucune solution de relogement ne semble envisagée. Enfin, le plan hiver du Samu social a été prolongé jusqu'au mois de juin pour 150 personnes vivant en famille. Le Samu social dit ne pas être en mesure de trouver des solutions pour une trentaine de familles, faute de prolongement de ce dispositif. Face à ces situations désastreuses et imminentes de remise à la rue, nous insistons sur la mise en place de solutions adaptées et présentées au travers d'un Manifeste publié par nos associations en octobre dernier : la nécessaire stabilisation des familles dans un lieu sûr pendant un temps suffisamment long pour leur permettre de s'insérer dans la société. Un relogement de six mois seulement n'est pas une réponse adéquate pour stabiliser les familles et encourager leur autonomie. Un suivi social rapproché doit également être prévu. Ces solutions doivent respecter des droits fondamentaux, condition essentielle d'une solution durable et adéquate. Si le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a constitué, à la fin de l'année dernière une Task Force reprenant ces objectifs, elle n'est pas encore devenue réellement opérationnelle et la plupart des communes ne l'ont pas encore investie. Nous invitons le nouveau gouvernement à activer rapidement cet indispensable outil de concertation. Des solutions concrètes existent et pourraient permettre d'éviter les crises humainement et socialement très coûteuses que sont les expulsions après un hébergement d'urgence ou la vie dans un squat. Des projets pilotes d'accompagnement de familles en errance ont été mis en place à Gand, à Saint Josse et bientôt à Ixelles et doivent servir de modèle.

Afin de garantir le respect des droits fondamentaux des familles en errance, nous demandons à tous les Bourgmestres de Bruxelles et présidents de CPAS de prendre la mesure de la crise qui s'annonce. Nous leur demandons de s'engager à reloger des familles. En répartissant ces projets sur les 19 communes, la part prise par chacune reste bien modeste.

Contact presse :

Véronique Gérard (Fébul) : 0477 608624

Caroline Intrand (Ciré) : 0494 549407